

Conseil d'Administration du mercredi 30 novembre 2022.

L'An deux mille vingt-deux, le trente novembre à 17 heures 15, les membres du Centre Communal d'Action Sociale se sont réunis en la Mairie de Saint-Laurent-Blangy, sous la Présidence de Monsieur Nicolas DESFACHELLE, Président du C.C.A.S., en suite de convocation en date du vingt-cinq novembre deux mille vingt-deux.

Présents : 4	<u>Étaient présents</u> : Madame MACCARINELLI, Messieurs DESFACHELLE, BEHARELLE, LEFEBVRE,
Excusés : 4	
Pouvoirs : 1	<u>Excusé ayant donné pouvoir</u> : Monsieur LABUR à Monsieur BEHARELLE,
Absents :	<u>Étaient excusés</u> : Mesdames FACHAUX-CAVROS, FAUGLOIRE, NOWAK, Monsieur SOUILLARD,

Monsieur le Président ouvre la séance en remerciant les membres de leur présence. Le Président procède à l'examen de l'ordre du jour puis fait lecture des arrêtés pris par délégation.

Nature de l'aide	Nombre de familles aidées	Montant total de la dépense
<b>Ligne 6562 - Aides financières</b>	<b>23</b>	<b>8479,35 €</b>
Loyer	12	4725,00 €
Electricité/gaz	3	885,35 €
Autres	5	1980,00 €
Aide au Permis	4	600,00 €
Aide Mutuelle	1	100,00 €
Aide Repas à domicile	1	189,00 €
<b>Ligne 6561 - Bons alimentaires</b>	<b>12</b>	<b>875,00 €</b>
Dispositif CUA – Chèques eau	9	2390,00 €
Aide remboursable	1	600,00 €

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents, décide :

- D'accepter deux dons pour un montant total de 501,92€.
- De procéder à la reprise de la provision d'un montant de 159.329,46€ par décision modificative N°1.
- De modifier l'E.P.R.D. 2022 par décision modificative N°2.
- De modifier l'E.P.R.D. 2022 en section de fonctionnement en recettes et dépenses à hauteur de 4.435.721,53€.
- D'autoriser l'adhésion au groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel, de fournitures et de services associés.